

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AMCOFF tenue le 22 février 2024 à l'Auberge du Lavapesson, Givisiez – 17h30

Se sont excusés de leur absence : Stéphane Simonet, Grégoire Dewarrat, Emmanuel Bussard.

Comité au complet : Christophe Gobet, Alejandro Berrios, Ivan Corminbeuf, Arnaud Fritschi, Vincent Di Falco

- Total de 27 personnes présentes, comité compris.

- 16 personnes sont membres de l'Amcoff donc majorité à 9 voix si votation.

- Les présences de Claire Spring, co-présidente de la SPFF, Raphaëlle Giossi co-présidente de Formation Fribourg, Vanessa Lüginbühl présidente LDF et co-présidente de Formation Fribourg, et Isabelle Castella, nouvelle présidente de la FEDE, sont relevées en ouverture de la séance par Christophe Gobet.

- L'ordre du jour approuvé par l'assemblée, à l'unanimité.

- Le PV de l'AG de 2023 est approuvé par acclamation.

1. Rapport d'activités de l'Amcoff (par Christophe Gobet)

- 7 comités ont été menés en 2023, plus une rencontre avec Mme Bonvin-Sansonens durant laquelle nous avons abordé **la notion de partenariat**, cette notion étant diversement interprétée par la DFAC ou par l'AMCOFF. **La nouvelle évaluation** a également été évoquée lors de notre rencontre avec la DFAC. L'école à **visée inclusive** pose également diverses problématiques, qui sont remontées à la DFAC. L'AMCOFF a aussi fait part de situations inacceptables de l'utilisation des jours Joker en fin d'année scolaire.

- La DFAC organise 3 fois par année des séances en y invitant toutes les associations d'enseignants. L'AMCOFF regrette que ces rencontres soient un peu unidirectionnelles, c'est-à-dire plutôt des séances d'informations mais où les échanges sont plus maigres qu'espérés.

- **L'enquête sur le temps de travail** a été menée sur l'année 2023 et est terminée. Nous sommes dans l'attente des résultats et analyses dans le courant de l'année à venir.

- **Deux rencontres avec l'ADCO** ont également eu lieu; ont été évoqués avec les adjoints et directeurs de CO les échanges sur la nouvelle évaluation et l'école à visée inclusive, les situations compliquées et le manque moyens mis à disposition. Une liste de points à évoquer avec la DFAC va être mise sur pied prochainement en commun avec l'ADCO et l'AMCOFF.

- Deux situations particulières discutées à l'AMCOFF dans deux CO au cours de l'année écoulée, au CO de la Veveyse et au CO de la Tour-de-Trême, suite à des problématiques diverses au niveau de la Direction de ces établissements. Une **lettre de soutien** a été envoyée par l'AMCOFF pour soutenir les enseignant.e.s de ces deux COs.

- Un règlement écrit a été approuvé récemment concernant les conventions syndicales dans les écoles ; **une demande doit être faite à la direction de l'école** avant de communiquer des choses aux enseignant.e.s. de chaque CO. De plus, les **mailing lists ne seront plus à disposition des associations syndicales**.

- L'AMCOFF a **présenté son association** aux futurs enseignant.e.s en formation à l'université de Fribourg. (CERF)

- L'AMCOFF continue de **transmettre ses informations via les newsletter** grâce aux personnes qui officient dans chacun des 15 COs fribourgeois en tant que relais, ces personnes sont appelées antennes-relais.

2. L'AMCOFF représentée dans les associations cantonales et romandes :

- FEDE :

- Mme Isabelle Castella, 50 ans cette année, installée en Gruyère, 17 ans d'expérience à la police, d'aucun bord politique précis est la nouvelle présidente à 60% de la FEDE ; elle est présente à notre assemblée. Le 40% restant sera donné à une seconde personne suite à une mise au concours et la FEDE sera donc menée par 2 personnes.

Elle a d'abord été aide-soignante puis à la police cantonale (formation en négociation et représentante syndicale des policiers) puis Cheffe de la police communale de Bulle, présidente de la FEDE depuis le début 2024. Au travers de différentes commissions, elle va représenter le personnel de l'État de Fribourg. En cas de demande, de litiges elle se porte à disposition des employés de la fonction publique.

Les indexations salariales et le règlement régissant la composition du comité de la caisse de pension, surtout la représentation des employés, sont les thèmes toujours actuels en cours à la FEDE.

Concernant la composition du comité de la caisse, le CE a proposé un règlement d'élection des membres représentant les employés considéré comme inacceptable par les associations. Ce règlement a été approuvé par le GC. Les représentants des employés au comité ont démissionné en bloc. La FEDE a tenté en vain le dépôt d'un référendum (manque de signatures) et a entamé une action juridique au TF contre la proposition du CE. Au moment de cette AG, FEDE, SSP et CE ont entamé des négociations pour un nouveau règlement. En attendant, la caisse de pension est sous tutelle.

L'indexation des salaires a également été un thème cette année. Résultat des courses : **+1.42 point plus le palier** ont été obtenus. Pour rappel, la manifestation organisée à Fribourg en faveur d'une revalorisation plus importante n'a pas eu le succès espéré.

- FORMATION FRIBOURG : Christophe Gobet y est le représentant pour l'Amcoff. L'école a visée inclusive, l'unité de moins pour la maîtrise de classe au primaire sont les thèmes chauds du moment à FF.

Le 23 avril M.Tournier donnera une conférence gratuite pour les membres de FF et payante pour les autres enseignant.e.s. Les jeunes ne voient pas toujours l'intérêt d'être membre d'une association et d'un syndicat, c'est lors de ce type de conférences que l'on pourra fédérer les nouveaux enseignants et obtenir de nouveaux membres, souligne Claire Spring.

- SER : Alejandro a été le représentant pour l'Amcoff cette année encore mais il donne sa démission.

Il relate sa 12^{ème} et dernière année à travers de grands projets qu'il a vécus ou qui existent au sein du SER :

- Au SER, il est possible **d'assister à des congrès, à des réunions internationales, de participer à l'élaboration du livre blanc et du code de déontologie, de mener des enquêtes** sur les élèves ou les enseignants, de participer aux **Assises de l'éducation**, de **discuter des points chauds de l'École Romande**, entre autres, relate Alejandro, ce qui est fort enrichissant.

- participer avec la CIIP à la conception des nouvelles méthodes à travers des groupes de validation (en français introduction des nouveaux moyens dès 2026 en 9H, nous lâche Alejandro en primeur) a également été une tâche complexe.

- récemment, une augmentation des salaires des salariés du SER a été acceptée, le SER étant désireux d'être un employeur exemplaire.

- avec le LCH (syndicat des enseignant.e.s de la partie alémanique de la Suisse), il va être décidé la nature des liens futurs entre le SER et le LCH.

- Formation.ch /Bildung.ch garde son nouveau nom.

- les finances du SER sont depuis quelques années gérées par une fiduciaire, cela soulage le SER qui peut se concentrer sur ses tâches syndicales.

- Enfin, Alejandro remercie toute l'assemblée et donne sa démission. Il s'est beaucoup enrichi auprès du SER et de l'AMCOFF.

Christophe Gobet relève les 12 années de travail et l'investissement acharné d'Alejandro. **Arnaud Fritschi reprend le flambeau comme représentant de l'AMCOFF au SER** dès le début de l'année scolaire 2024/2025. Un cadeau lui est remis en guise de remerciement à Alejandro qui est applaudi et remercié.

3. Le rapport du caissier – Les comptes pour 2023 (Ivan Corminboeuf)

- les comptes ne se portent pas trop mal malgré un déficit de 1'837.53 CHF nous éclaire Ivan.
- les membres passent de 111 à 132 jusqu'à présent, nombre de cotisants en hausse ce qui reste une bonne nouvelle, explique Ivan.
- Ivan regrette une certaine perte de sens du syndicalisme chez les plus jeunes enseignant.e.s et rappelle que chaque membre est le mieux placé pour pousser les plus jeunes collègues à cotiser à l'AMCOFF.
- le but est de viser chaque année un budget l'équilibre, rappelle Ivan.
- les vérificateurs.trices Marie-Christine Delley et François Murith donnent décharge des comptes à Ivan et l'assemblée accepte les comptes par acclamation.
- le budget 2024 est de 33'000 CHF, c'est-à-dire qu'un déficit de 1300 CHF est prévu.
- s'il arrive une demande d'actionner l'assurance juridique **par un non-membre**, il serait peut-être judicieux de **demandeur une cotisation pour 3 ans ou 5 ans en contrepartie**, propose Mme Isabelle Castella, co-présidente de la FEDE pour les prochaines demandes.
- le budget 2024 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Les anciens vérificateurs sont remerciés et les deux nouvelles vérificatrices sont nommées : il s'agit d'Anne-Catherine Pharisà(CO Marly), Sylvie Chollet(CO Riaz) s'annonce comme vérificatrice en second, les deux sont remerciées.

4. Comité – élections/démissions/nominations

- Nominations au comité de l'AMCOFF de Lucien Morel du CO de Cugy et de Lucien Deillon du CO de la Glâne
- Démission du comité de l'AMCOFF de notre co-président Alejandro Berrios (CO Veveyse) après 12 ans de bons et loyaux service.
- Le président Christophe Gobet relève que nos Antennes dans les divers COs du canton fonctionnent bien, les antennes sont remerciées. Christophe relève comme toujours que bon nombre de COs ne sont pas représentés au comité de l'AMCOFF, à son grand regret.

5. Programme d'activités pour 2024 :

- suivi des activités en cours, entre autres : surtout le groupe de travail inter-associations ayant le but de déposer un document commun faisant l'état des lieux, des demandes et des propositions.
- suivi du sondage sur le temps de travail des enseignants.
- réunir les adjoints et directeurs de COs avec l'AMCOFF pour amener/lister/cataloguer plus haut les problèmes rencontrés avec la qualité de l'école fribourgeoise (tient-elle toujours ?, s'interroge Christophe) car la charge de travail des enseignants va en augmentant, le vécu dans les classes par les enseignants

est un point à prendre en compte et la prise en charge des élèves à besoins particuliers demandent des moyens (financiers).

- maintenir les liens avec les autres associations (SER, FF, FEDE, ADCO) et la cheffe de service.

- augmenter le nombre de membres à l'association et au comité de l'AMCOFF.

DIVERS

Divers n°1 : Pierre Vial relève le problème de l'attribution des demi-jours dans l'horaire des enseignants à temps partiel. Les règles changent suivant chaque CO. Est-il possible d'unifier au niveau cantonal ? Y'a-t-il une règle « officielle » cantonale existante à ce sujet ?

Après échanges, il est décidé que le comité va s'enquérir auprès des différents CO des règles appliquées et demander au SenOF s'il existe une règle cantonale. Le comité décidera alors s'il faut proposer une solution « idéale » au niveau cantonal ou plutôt auprès du CO qui gère « mal » cette situation.

Divers n°2 : Quand sommes-nous en temps de non-cours ou en congé, lorsqu'on est à temps partiel ? demande Lucien Morel.

« À régler en bonne entente avec la Direction de votre école », avait répondu le SenOF lors d'une précédente demande dans ce sens.

À 19h15, Christophe Gobet clôt l'assemblée et remercie les personnes présentes.

Fait le 22 février 2024,

V. Di Falco

Relu, retouché et validé au comité du 24 avril 2024.